



La Gloriette : une histoire d'eau !

La commune a fait l'acquisition de "La Gloriette" début 2023. Mais quelle est son histoire ? Voici quelques éléments pour mieux comprendre son importance.

Dans l'histoire de Saint-Martin-de-Londres écrite en 1900 par l'abbé Bougette, on trouve les premières traces mentionnant l'existence de la source de la Gloriette qui alimentait la fontaine. Si on ne peut dire à quelle époque les eaux furent amenées dans le village, à la fin du seizième siècle, il était déjà mentionné « L'ancien chemin de l'ancienne fontaine ».

Au pied des murailles, un espace étroit s'appelait le jeu de ballon où un grand puit servant de fontaine existait. Pendant deux siècles, des travaux se succédèrent pour maintenir l'alimentation de l'ancienne fontaine. En 1850, la communauté décida

de faire réaliser certains travaux d'embellissement qui étaient d'utilité générale. Elle commanda des travaux afin d'améliorer le réseau qui acheminait l'eau de la source, située sur le chemin du castel appelée la Gloriette, à la nouvelle fontaine. Le sculpteur Bertrand de Montpellier dressa le plan d'une fontaine qui fut remplacée par l'actuelle en 1851 commandée par le Maire Vigié de l'époque.

La Gloriette, petite bâtisse de 15 mètres carrés, récupère les eaux venues des profondeurs qui effleurent en surface sur un terrain de 3163 mètres carrés tout près du rond-point de la Gloriette. Ce terrain mis en vente appartenait aux descendants de la famille Vigié.

Aujourd'hui la commune a fait valoir son droit de préemption et a acquis ce terrain assurant ainsi la préservation de cette source.



La bâtisse de la Gloriette

SOMMAIRE

P.02 ACTUALITÉS & VIE MUNICIPALE

- La Gloriette : une histoire d'eau !
- La Poste : changements en vue
- Retour sur le recensement
- Application My Mairie
- Prévention canicule

P.06 CULTURE

- Concours photo 2022-2023 : palmarès
- A l'affiche : belle programmation !
- Nouveautés à la bibliothèque

P.08 ENFANCE / JEUNESSE

- Carnaval et vacances d'hiver
- Retour sur l'année scolaire Club Ados
- Les vacances d'été

P.10 SOLIDARITÉ

- Actualités du CCAS
- Les 75 printemps / animations aînés

P.12 FINANCES

- Compte administratif 2022
- Budget primitif 2023

P.14 SÉCURITÉ & PRÉVENTION

- La caserne recherche des volontaires ! ⁹

P.16 TRAVAUX

- Salles municipales améliorées
- Réfection voirie & aménagements
- Route du Littoral / Rue de l'Ayet

P.19 URBANISME

- Obligation Légale de Débroussaillage
- Nouvel adressage
- Service urbanisme : bilan 2022

P.21 CADRE DE VIE

- Fleurissement
- Savoir-vivre pour un meilleur cadre de vie

P.22 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Réduction de l'éclairage public
- World Clean Up Day – 16 septembre
- Compostage collectif : la suite !
- Gestes de tri sélectif et bonnes pratiques
- Plan paysage : transition énergétique

P.26 VIE ASSOCIATIVE

- Forum des Associations 23-24
- ASM : Festival de Londres 2023
- L'APE recherche des bénévoles
- Judo solidaire
- Retour sur les Parcours du Cœur 2023

P.28 L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

P.29 VIE ÉCONOMIQUE

- Nouvelle fleuriste • Marchés nocturnes
- Hébergements • My Mairie

P.32 "DANS LE RÉTRO" & AGENDA DES MANIFESTATIONS

P.35 SERVICES / N° UTILES

Edito



Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

Le début d'année est traditionnellement dédié aux finances communales, afin d'en dresser un bilan et de définir les orientations pour l'année à venir. Aussi, le 30 mars dernier, avait lieu le Conseil municipal consacré aux approbations des comptes de gestion et administratif 2022, à l'affectation des résultats et au vote du budget primitif 2023.

Ces différentes délibérations permettent de faire un point sur notre situation financière, qui s'avère être saine. Pour ce faire, cela nécessite le maintien d'une gestion maîtrisée des dépenses pour mener à bien les projets et poursuivre l'amélioration du cadre de vie et des services à la population saint-martinoise.

En section de fonctionnement, nous avons travaillé le budget au détail près, afin de contenir au maximum les dépenses, malgré l'explosion des coûts dans tous les secteurs. S'agissant des recettes, la ligne comptable relative aux impôts augmente notamment grâce aux dernières constructions qui ont vu le jour, et à la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales prévue dans le cadre de la loi de finances 2023, qui s'élève cette année à 7,1 %. Pour ces raisons, et afin de ne pas alourdir la pression fiscale des ménages, le Conseil municipal a décidé, pour la troisième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition, aussi bien pour le bâti que le non bâti.

Les subventions attribuées aux associations sont maintenues. Je tiens à renouveler mes remerciements à l'ensemble des bénévoles du monde associatif dont les manifestations animent et participent à la vie de notre beau village. A ce propos, vous retrouverez toute la programmation des événements festifs de cet été, dans les pages de l'agenda du présent bulletin municipal.

Si, en 2022, la municipalité s'était laissé le temps de la réflexion et des études s'agissant des opérations d'investissement, 2023 sera marquée par une volonté communale forte, avec la réhabilitation du gymnase, l'aménagement de la route du Littoral, la création d'une agence postale communale, l'étude d'aménagement du parvis de l'église ainsi que la mise en place de la vidéo protection.

Voilà donc un programme bien chargé qui fera l'objet d'un suivi assidu des élus et des services communaux.

Vient à présent le temps de la pause estivale. L'équipe municipale et moi-même, restant toujours à votre écoute, vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.

Votre Bien dévoué,
Gérard Brunel, Maire.



La Poste : changements en vue

À la fin de l'année, la Poste va devenir communale. Une communication sera publiée à ce moment-là pour vous faire part des nouveaux horaires et de la nouvelle adresse. En attendant ce déménagement, voici les horaires d'été (encart bleu) de l'agence actuelle.

La nouvelle agence postale communale proposera les produits et services suivants : affranchissements, vente de produits postaux (timbres, enveloppes, prêt-à-Poster, emballages...), dépôts d'objets, retraits d'objets, services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité), dépôt des procurations courrier.

Les services financiers et autres prestations associées suivantes seront à disposition des usagers : retrait d'espèces sur compte courant postal, retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne, transmission au bureau de rattachement pour traitement direct de certaines demandes spécifiques...

Enfin, des services tiers seront accessibles : vente de produits et services du Groupe La Poste, notamment de téléphonie La Poste Mobile, vente de produits et services de Partenaires de La Poste.



Retour sur le recensement 2023

Début 2023, la population a joué le jeu auprès des agents recenseurs qui sont venus à sa rencontre. Ainsi, nous aurons bientôt une mise à jour du nombre actuel d'habitants sur la commune.

Ces statistiques servent à comprendre l'évolution démographique de notre territoire.

Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Ces résultats sont aussi utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA POSTE

(du 03/07 au 02/09)

- LUNDI : 9h-12h
- MARDI : 9h-12h
- MERCREDI : 9h-12h
- JEUDI : Fermé
- VENDREDI : 9h-12h / 14h-17h



Vacances en toute sérénité ? Un outil à votre service

Vous devez vous absenter de votre domicile durant une longue période : vous pouvez aviser la Police Municipale de votre départ.

Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, cette démarche permettra à l'agent de Police Municipale d'effectuer des passages fréquents devant votre domicile, de jour. Cette surveillance se fait en collaboration avec la Gendarmerie Nationale, qui sera avisée également de votre période d'absence afin de pouvoir assurer un service de surveillance de jour comme de nuit. Plus d'informations sur le site web

à la rubrique "Police municipale / Tranquillité Vacances" ou auprès de la police municipale : 04 67 55 87 10.

Petits conseils :

. Si vous avez la possibilité de prévenir vos voisins de votre période d'absence, ils seront plus attentifs aux véhicules ou personnes suspectes (démarcheurs, faux employés etc.....). S'ils peuvent également relever le courrier, une boîte aux lettres pleine montre l'absence des propriétaires. . Ne laissez jamais de clefs sous un paillason, un pot de fleur ou derrière un volet (et encore moins un mot informant de votre absence).



Fortes chaleurs, canicule

Comme chaque année, le plan canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre 2023. Les fortes chaleurs peuvent avoir un impact sanitaire considérable. N'attendez pas leurs premiers effets.

Les conseils de prévention s'appliquent à tous, particulièrement aux personnes fragiles (les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades, les femmes enceintes, les enfants, ...).

La plateforme téléphonique « Canicule info service » permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage.

Elle est joignable du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h).

INFORMATION **#CANICULE**

La plateforme téléphonique d'information « canicule »

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis l'été 2021, la Salle des Rencontres de Saint-Martin-de-Londres est climatisée : elle peut être utilisée en cas de fortes chaleurs pour abriter les personnes les plus vulnérables et les plus sensibles.

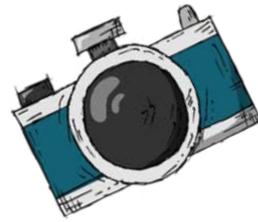
Vous pouvez vous enregistrer ou identifier un proche en tant que personne vulnérable. Les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent être inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Ces personnes peuvent être contactées par un agent municipal s'informant sur leur état de santé. Ce registre est confidentiel et nécessite une inscription volontaire par la personne elle-même ou son entourage.

Des formulaires d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la Mairie.



Concours photo 2022-2023 : palmarès automne & hiver !



Le concours photo "Les 4 saisons de Saint-Martin-de-Londres", ouvert à tous à partir de 12 ans, est encore en cours jusqu'au 20 septembre 2023 !

- 3ème place : M. Yoann TARTIERE
« *Le brouillard finit toujours par rendre le paysage qu'il a volé* » - Mas de Bouis - 19 février 2023

Voici le palmarès de la première session du Concours Photo, dévoilé lors de la Cérémonie des Vœux, le samedi 21 janvier :

La troisième session du concours photo, sur le thème du printemps, est également terminée, mais il vous reste encore une chance de participer avec la session ETE, ouverte jusqu'au 20 septembre 2023.

- 1ère place : M. Fred CHAUVET
« *L'arbre de vie se mire une dernière fois dans l'eau de la fontaine* » (30 oct. 2022) (1ère PHOTO sur la p. de droite)

Les participants, à partir de 12 ans, peuvent proposer, à chacune des sessions, deux photographies maximum. Lot pour les 3 premiers.

- 2ème place : Mme Lysiane REDRUELLO
« *L'automne sur le Jeu de Mail* » (17 nov. 2022)

Règlement et fiche d'Inscription à retrouver sur le site internet et à l'accueil de la mairie : https://www.saint-martin-de-londres.fr/download/Loisirs/concours_photos_2022-2023_-_les_4_saisons_de_smdl-mail.pdf

- 3ème place : M. Maurice KAMMERER
« *Eglise au clair de lune* » - Rue-de-Massargues (nov. 2022)

Et voici le palmarès de la seconde session du Concours Photo, dévoilé lors du Conseil Municipal du 25 mai :

A NOTER : Photos et Fiche d'inscription à envoyer à : mairie@ville-smdl.fr en précisant "CONCOURS PHOTO" dans l'objet du mail.

- 1ère place : M. Maurice KAMMERER
« *Illuminations de Noël* » - Place de la Fontaine - décembre 2022 - (2nde PHOTO sur la p. de droite)

- 2nde place : Mme Manon BOULET
« *Jour de Neige* » - Chemin de la Borie - 27 février 2023



Remise des prix de la Session Hiver lors du Conseil Municipal du 25 mai



Bravo aux lauréats des sessions Automne et Hiver du Concours Photos ! Ici, M. Chauvet (g.) et M. Kammerer (dr.) !

A l'affiche : belle programmation artistique à venir !

L'été et l'automne 2023 annoncent de beaux moments de spectacles !

Le mois de juin a fait la part belle au cirque avec la présence du Chapiteau Balthazar sur l'ancien stade !

Les 3, 17 et 18 juin, les yeux des spectateurs se sont illuminés face aux propositions artistiques circassiennes programmées par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup !



Cirque du Ravi - Entretien avec un jongleur - 18 juin 23



En juillet, le mois démarre en fanfare avec le Festi'Val de Londres 2023 (voir p.26). De nombreux rendez-vous associatifs sont à découvrir dans l'agenda culturel à la fin de cet Echo Municipal (p.33-34).



La Fête Nationale battra son plein le vendredi 14 juillet (détails dans l'agenda).



Cie BlaBla Productions - Les Petits Touts - 17 juin 23

Un pas de côté avec "Au Bord des Paysages". Ça fait toujours du bien de regarder son village avec un regard neuf... C'est ce que propose cette année l'artiste Douce Mirabaud avec son oeuvre toute en bambous, la "Tower Power", qui prend place sur La Tour de la mi-juin au mois d'octobre 2023. Une rencontre a eu lieu avec l'artiste le 17 juin à la Salle des Rencontres.



"Silencis" par Claire Ducreux



Puis la Fête de la Musique a rempli les rues de mélodies et laissé des sourires sur les visages pour l'édition 2023. Musiciens et chanteurs amateurs ont joué dans le centre.

Du nouveau à la bibliothèque municipale !

La bibliothèque municipale de Saint-Martin-de-Londres s'est modernisée. Vous avez désormais à votre disposition un portail interne. Vous pouvez y faire des recherches dans le catalogue de la bibliothèque, et, pour les abonnés, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre "compte lecteur". Vous y trouvez aussi des informations pratiques et les actualités de la bibliothèque.

Voici le lien : <https://smdl.bibenligne.fr/>



Ouverture lundi de 17h30 à 18h30, mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 17h30, samedi de 9h30 à 11h30.

Contact : 04 34 46 68 63 / bibliotheque@ville-smdl.fr



A NOTER : Déménagement



A la rentrée de septembre, la bibliothèque vous accueillera dans de nouveaux locaux (l'accès PMR sera maintenant possible) :

Salle des Associations
10 route des Cévennes
34 380 Saint-Martin-de-Londres
Tél. : 04 34 46 68 63
Mail : bibliotheque@ville-smdl.fr



Une partie des acquisitions - début 2023



Carnaval et vacances d'hiver au Centre de Loisirs !

Le centre de loisirs propose de belles animations de qualité : les enfants ont répondu présents et le centre a connu une grosse fréquentation sur la période hivernale. Ce succès a bien sûr réjoui les animateurs, qui ont envie de se dépasser en proposant de plus en plus d'activités originales et éducatives !

Un carnaval créatif et soucieux de l'environnement a pris place dans les rues de Saint-Martin-de-Londres le 11 mars 2023 ! La grande affaire a été la fabrication de Monsieur Carnaval (100% recyclable, tout en matériaux de récupération collectés par les parents). Ceci en lien avec le « Club Ados » qui a fabriqué la structure, tandis que les enfants des écoles élémentaire et



maternelle prenaient le relais avec le papier mâché, la décoration et les petits détails (voir photos).

Du côté des vacances d'hiver, un beau programme pour les jeunes saint-martinois ! La première semaine déclinait le thème

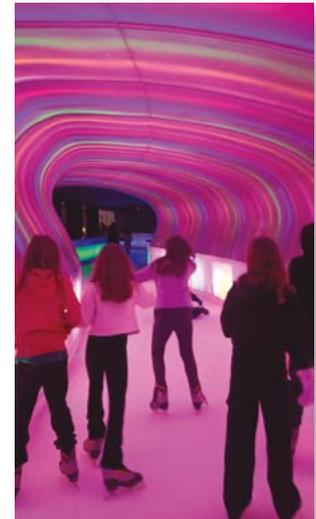
« Cocooning » sous toutes ses formes, aussi bien en élémentaire qu'en maternelle : Journée pyjama, avec construction de cabanes, jeux musicaux, et dégustation de chocolat chaud. Bien pensée pour l'hiver, cette semaine était centrée sur la convivialité et la coopération avec un petit univers "cocooning" réconfortant.

Des stages étaient également proposés : du « Baby-gym » en maternelle, et du « Hip-hop » en élémentaire, ceci sur 4 matinées de 2 heures chacune.

Les élémentaires ont pu faire une sortie à la patinoire, et les maternelles ont eu la visite d'un intervenant pour des jeux de construction « Duplo » (Intervention Brick 4 Kids).

La deuxième semaine était, en maternelle, sur le thème des 4 éléments et en élémentaire sur celui des Mythes et Légendes. Une semaine avec des apports pédagogiques sur la science ou les légendes ! Et agrémentée d'imaginaire... Saupoudrée aussi d'un manteau blanc, puisque la neige fit une visite le premier jour, pour la plus grande joie des enfants !

Une sortie pour tous les âges à « You Jump Trampoline Park » a complété le programme.



Activités en images !



Retour sur l'année scolaire du Club Ados



La Ruée des Fadas - Club Ados

L'année a été riche en découvertes et projets à l'accueil de jeunes du SIVU ESMML.

Que ce soit par le biais d'associations locales, de partenaires ou même de prestataires, des animations pour tous les goûts ont été proposées :

- Investissement général avec la participation au « World Clean-up Day 2022 »
- Découverte et sensibilisation à l'alimentation, en rencontrant un

apiculteur de Viols-le-Fort d'une part, et les intervenants de « Mélendo » avec des quiz ludiques, d'autre part.

- Découverte de la culture arabe avec les volontaires européennes de la communauté de communes.

- Projets en commun avec les plus jeunes de l'ALSH élémentaire, comme la réalisation de M. Carnaval, respectueuse de l'environnement, que ce soit dans les matériaux choisis ou dans l'habillage !

Beaucoup d'activités également

chez les prestataires des environs : patinoire, laser game, paintball, accrobranche, cinéma, trottinettes tout-terrain, archery tags etc...

N'oublions pas les soirées repas : crêpes salées/sucrées, tacos, soirée de Noël ou d'Halloween et bien d'autres...

Avec les grands de l'accueil de jeunes, c'est la préparation de la « Ruée des Fadas » (course à obstacles) qui a concentré l'énergie des troupes : un entraînement régulier de 4 mois !



Pour finir ce tour d'horizon, des rencontres inter-centres ont ponctué l'année, notamment le Festi' Jeun, la journée d'animation à destination de la jeunesse, organisée par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, avec la collaboration des acteurs jeunesse du territoire.

Concentration des jeunes avant le lancement du jeu !

Les vacances d'été approchent à grands pas pour l'ALSH Loisirs !

Pour ces vacances d'été, les horaires d'accueil ont été revus afin d'adapter au mieux cette période au rythme des familles. Les accueils échelonnés se feront de 8h à 10h et départs de 16h30 à 18h.

Le vivre ensemble et l'ambiance de vacances seront au cœur de cette période !

Les thématiques de cet été seront portées sur la bonne ambiance du camping, de l'eau, mais aussi de l'art ! Des temps « activités au choix »

seront proposés aux enfants, ce qui les rendra acteurs et favorisera « l'esprit vacances »

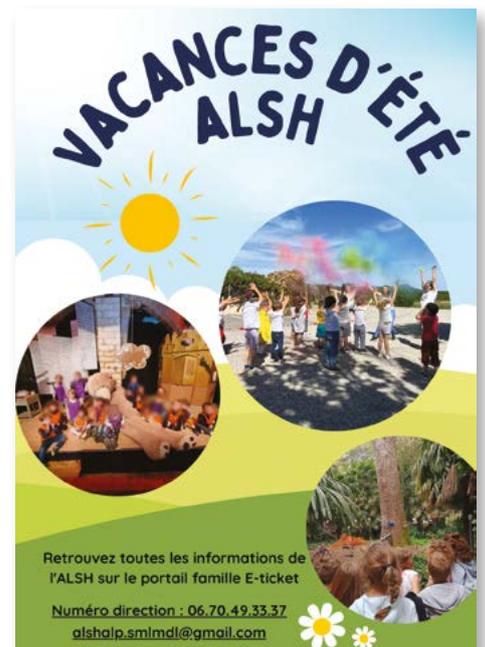
Les plannings sont visibles sur e-ticket, sur les affichages des accueils de loisirs et dans notre groupe Facebook « Accueils de loisirs SIVU ESMML ».

Venez nombreux !

Tel : 06.70.49.33.37

Mail : alshalp.smlmdl@gmail.com

Groupe Facebook : Accueils de loisirs SIVU ESMML



Retrouvez toutes les informations de l'ALSH sur le portail famille E-ticket

Numéro direction : 06.70.49.33.37
alshalp.smlmdl@gmail.com

Vous pouvez prendre contact avec le Centre de Loisirs : ALSH MATERNELLE, PRIMAIRE ET ADOS Astrid (coordinatrice) / Pauline, Noëly et Alexy (directeurs) ALP et ALSH Saint Martin de Londres - SIVU ESMML - Impasse du Mille-club - 34380 Saint Martin de Londres / Tél : 04 67 55 87 05
Mails : ALSH Club Ados : ados.smlmdl@gmail.com / ALSH Accueil de Loisirs : alshalp.smlmdl@gmail.com



Les actualités du CCAS



L'Analyse des Besoins Sociaux est terminée.



Globalement notre village est en « bonne santé ».
Restent tout de même des aspects négatifs qu'il faut améliorer.

Il ressort de cette analyse plusieurs problématiques qui ne pourront se traiter toutes en même temps mais certaines, cependant, se recoupent.

Les points « faibles » de notre village sont les suivants :



- **Le logement** par sa cherté, son inconfort (frisant parfois l'indécence ou l'insalubrité), l'inadaptabilité (personnes âgées, personnes handicapées), le manque de logements sociaux... Outre la difficulté qu'ont les villageois, surtout les jeunes à s'installer dans la commune alors même qu'ils y travaillent, cela pose le problème de l'installation de nouveaux couples de jeunes car les terrains constructibles et les locations sont onéreuses. Du coup s'installent essentiellement de jeunes retraités qui ont les moyens pour l'essentiel. Cela n'est pas sans poser de problème puisqu'à la rentrée prochaine une classe élémentaire fermera.

- **L'offre de modes de garde pour la petite-enfance** est, semble-t-il, insuffisant mais surtout inadapté aux heures de travail des parents notamment pour ceux qui travaillent au CHU avec des horaires particuliers. C'est actuellement un service géré par la communauté de communes : la municipalité souhaite s'en rapprocher pour travailler sur des pistes d'améliorations.

- Des problèmes sont aussi relevés au niveau de **la mobilité** et de l'absence de transport en commun pendulaire, insuffisance des horaires, ...

- Enfin, il ressort de l'analyse des besoins sociaux que **6% des jeunes de 16 à 25 ans** sont **non insérés**, déscolarisés, sans formation, sans emploi... et pour un certain nombre totalement invisibles.

La commune a fait le choix de travailler sur la problématique du logement, qui est récurrente et sur l'insertion des jeunes. Une communication plus précise sera faite ultérieurement.



CIAS en projet !



Pour une solidarité de territoire de l'ancien canton de Saint-Martin-de-Londres, pourquoi pas un CIAS (Centre Intercommunal D'Action Sociale) ?

Le CCAS a proposé aux élus de l'ancien canton de Saint-Martin-de-Londres de mettre en place un CIAS. Comme le dit l'adage, « *Nous sommes plus forts ensemble* ». C'est une structure qui offrirait aux concitoyens l'aide et les services de proximité dont ils ont besoin, et permettrait d'obtenir des financements de projets en faveur de ces derniers ...

Deux rencontres ont déjà eu lieu. Une troisième est bientôt prévue. Espérons une adhésion large à ce projet !



INFO UTILE

Cercle des Aidants

Tous les 3èmes mardis du mois
à l'EHPAD - 16h-18h.
Juillet à Décembre 2023

Infos : 06 29 38 29 54
Adresse : EHPAD Athéna (PASA)
289 rue des aubépines
34 380 Saint-Martin-de-Londres

Les " 75 printemps " et autres animations pour les aînés !

« Pensons à nos anciens. Rompons l'isolement prenons du temps pour eux. ». Pour passer de l'idée à l'action, un repas et une animation ont été offerts le samedi 13 mai aux personnes de la commune et à leurs conjoints âgés de plus de 75 ans. N'oublions pas les résidents de l'EHPAD. Un goûter et une animation ont également été programmés rien que pour eux le 11 mai dernier.



Ambiance musicale et festive avec *Iza Chante* pour les 75 Printemps - Samedi 13 mai 2023
Lancement par les élus : ci-dessus, M. le Maire et Mme Corinne COBOS (adjointe vie sociale et inter-génération).



Goûter des aînés avec le *Duo Marie Armande* à la Maison de retraite - Jeudi 11 mai 2023



Ambiance dansante à la Salle des Rencontres pendant et après ce bon repas préparé par *Florent Traiteur* le 13 mai 2023, le printemps donne des ailes !





Compte Administratif 2022

L'analyse du compte administratif 2022 de la commune permet de constater une maîtrise des dépenses (face au contexte actuel, priorité a été donnée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement telles que l'énergie, les carburants...). De ce fait, la commune a dégagé un autofinancement de 484 531 euros destiné aux futurs investissements prévus pour 2023.

La poursuite de la politique de rénovation de l'éclairage des équipements sportifs ainsi que des logements communaux apporte un confort certain aux usagers et est synonyme d'économie. C'est dans cette optique que le projet de requalification du gymnase a débuté ainsi que celui de la route du Littoral et de la rue de l'Ayet.

Les principales réalisations de 2022

Les résultats du CA 2022

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2022	Fonct	2 585 187 €	2 039 423 €
	Invest	584 869 €	805 621 €
Reports de l'exercice 2021	Fonct	1 169 144 €	0 €
	Invest	545 727 €	0 €
Total (réalisations + reports)		4 884 928 €	2 845 044 €
Restes à réaliser reportés en 2023	Invest	312 550 €	450 552 €
Résultat cumulé		5 197 478 €	3 295 597 €
Résultat financier de clôture		1 901 881 €	

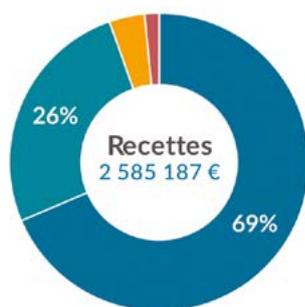
- ▶ Excédent de fonctionnement : 545 764 €
- ▶ Déficit d'investissement : - 220 752 €
- ▶ Résultat de l'exercice : 1 901 881 €

Taux de réalisation dépenses de Fonct
76%

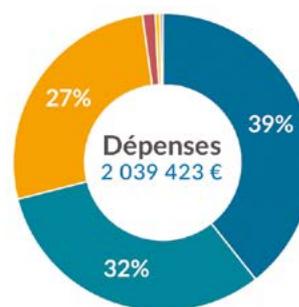
Capacité de désendettement
1.26 ans



Fonctionnement

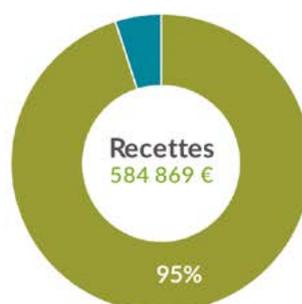


- Impôts et taxes : 1 773 303 €
- Dotations et participations : 672 694 €
- Autres recettes réelles : 98 846 €
- Produits des services : 40 344 €

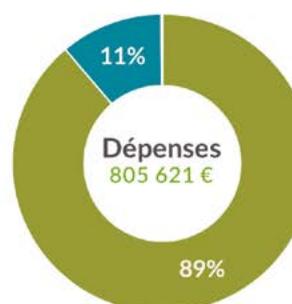


- Charges gestion courante : 802 759 €
- Charges de personnel : 645 426 €
- Charges générales : 546 784 €
- Dépenses d'ordre : 27 695 €
- Interêts d'emprunts : 10 774 €
- Autres dépenses réelles : 5 985 €

Investissement



- Dotations et subventions : 555 975 €
- Recettes d'ordre : 28 892 €



- Dépenses d'équipement : 715 495 €
- Remboursement du capital : 88 928 €
- Dépenses d'ordre : 1 197 €



Budget Primitif 2023

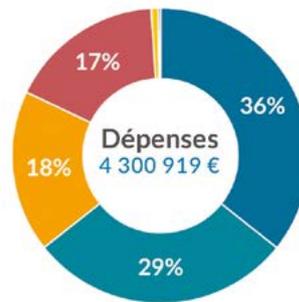
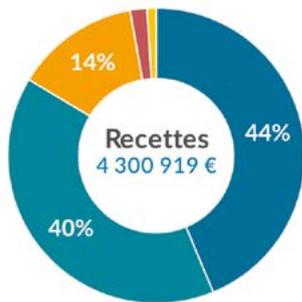
Sans augmentation des taux d'impôts, la commune projette d'investir plus de 2 millions d'euros en 2023. C'est voté ! Le 13 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget communal, sous la présidence de Gérard Brunel, Maire. Après avoir rappelé le contexte dans lequel élus et services municipaux ont travaillé, les objectifs 2023 sont clairement affichés : aucune augmentation des taux d'imposition, maîtrise des dépenses de fonctionnement, réalisation des opérations d'investissement.

Le budget 2023 de la commune témoigne d'une gestion financière à la fois rigoureuse et responsable. Le vote du budget par le Conseil municipal est un moment clé pour la collectivité qui lui permet de mener à bien les projets engagés et d'en entreprendre de nouveaux. Ce mandat se déroule avec des contraintes importantes liées à la pandémie de la Covid-19 et à une forte inflation inconnue depuis plus de 30 ans. Elaboré dans le contexte de la crise énergétique et de l'augmentation des coûts exponentiels des factures d'électricité ou des carburants, l'équation n'était pas facile à résoudre : maintenir une qualité de service public, poursuivre le développement de la commune tout en maîtrisant les coûts, sans augmentation d'impôts. En votant un budget de fonctionnement

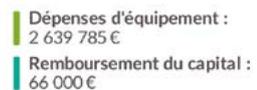
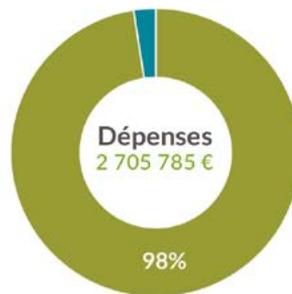
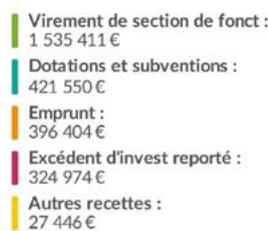
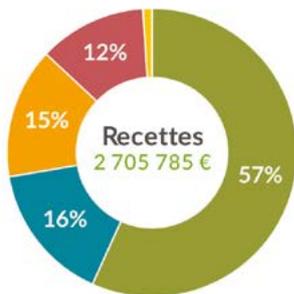
s'élevant à un peu plus de 4,3 millions d'euros, les élus ont pris l'engagement de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale mais également de rechercher des pistes d'économies. Le programme de rénovation de l'éclairage public a déjà porté ses fruits et la décision de la réduction de l'éclairage public s'inscrit dans cette suite logique. Prochainement la requalification du gymnase, avec sa rénovation énergétique, sera une étape de plus dans la réduction de la consommation d'énergie, comme l'ont été les logements communaux « Les logis verts », en 2022.

Avec un niveau d'investissement particulièrement soutenu de 2,7M€, le faible endettement, le budget 2023 de la commune reflète une gestion financière saine. Cette forte capacité d'investissement traduit une dynamique certaine de la Ville de Saint-Martin-de-Londres à poursuivre les projets de l'équipe municipale en faveur des Saint-Martinois et de l'amélioration de leur cadre de vie, tout en soutenant l'économie locale et l'emploi. De la requalification du gymnase communal, de celle de la route du Littoral, en passant par le déploiement de la vidéoprotection, mais également l'étude sur le réaménagement du parvis de l'Eglise et la création d'un nouveau service municipal en l'agence postale communale, tous ces sujets sont autant d'actions qui visent à améliorer le quotidien des Saint-Martinois, pour le bien vivre ensemble.

Fonctionnement



Investissement



Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



	Taux voté	Produit voté
Taxe foncière	43.58%	1 518 763 €
Taxe foncière non-bâti	73.49%	16 462 €



TRAVAUX

De nombreux travaux d'aménagement, de rénovation et des réflexions sur les chantiers à venir ont été menés en ce début d'année 2023.

Des salles municipales améliorées et repensées

SALLE DES RENCONTRES :

La Salle des Rencontres a été entièrement rénovée. La nouvelle peinture rend la salle plus lumineuse, claire : le rendu a plu aux usagers. Ces travaux ont été réalisés par les agents de la commune.

SALLE DU CINEMA :

Depuis le 3 avril, les travaux de la salle du cinéma ont débuté. La pose d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite permettra l'accès P.M.R. Les escaliers de secours ont été repensés pour remise aux normes actuelles. Les groupes de climatisation de la Salle des Rencontres vont également être déplacés pour permettre la création de deux portes-fenêtres sur la façade côté mairie. Les enduits extérieurs ainsi que les chéneaux vont être repris lors de ce chantier.



Peinture plus lumineuse dans la Salle des Rencontres - Fév. 2023



Lancement du chantier du Cinéma et de la future agence postale communale - Printemps 2023

Réfection de voirie & aménagements extérieurs

PASSERELLE :

Elle est maintenant terminée, les abords nettoyés, sécurisés et réensemencés. L'ouverture des WC publics est effective.

MARQUAGE AU SOL PIÉTONNIER :

Des travaux de peinture ont été effectués au sol ainsi que le traçage de parkings et la sécurisation des piétons (rue du Torrent de Toulouse et rue des Remparts notamment).

REAMENAGEMENT ROUTE DU LITTORAL :

Le plan de réaménagement de la route du littoral a été présenté à la population riveraine. Il en est ressorti quelques remarques judicieuses qui ont été transmises à l'architecte. Le début des travaux est prévu à la fin de l'année 2023.



Nouvel aménagement de la Salle du Conseil Municipal - Avril 2023



Marquage au sol - quartier du Pérou - Janv. 2023



La passerelle prête à être traversée.



Nouveau parc sportif près du skatepark - Fin 2022



Travaux - La Draille - Fév. 2023



Elagage - Pérou - Mars 2023



Élagage - Allée des Mûriers - Fév. 2023



Travaux près de la blanchisserie - Mars 2023



Travaux de façade côté Rieutord - Mai 2023



Travail dans le Rieutord - Mai 2023

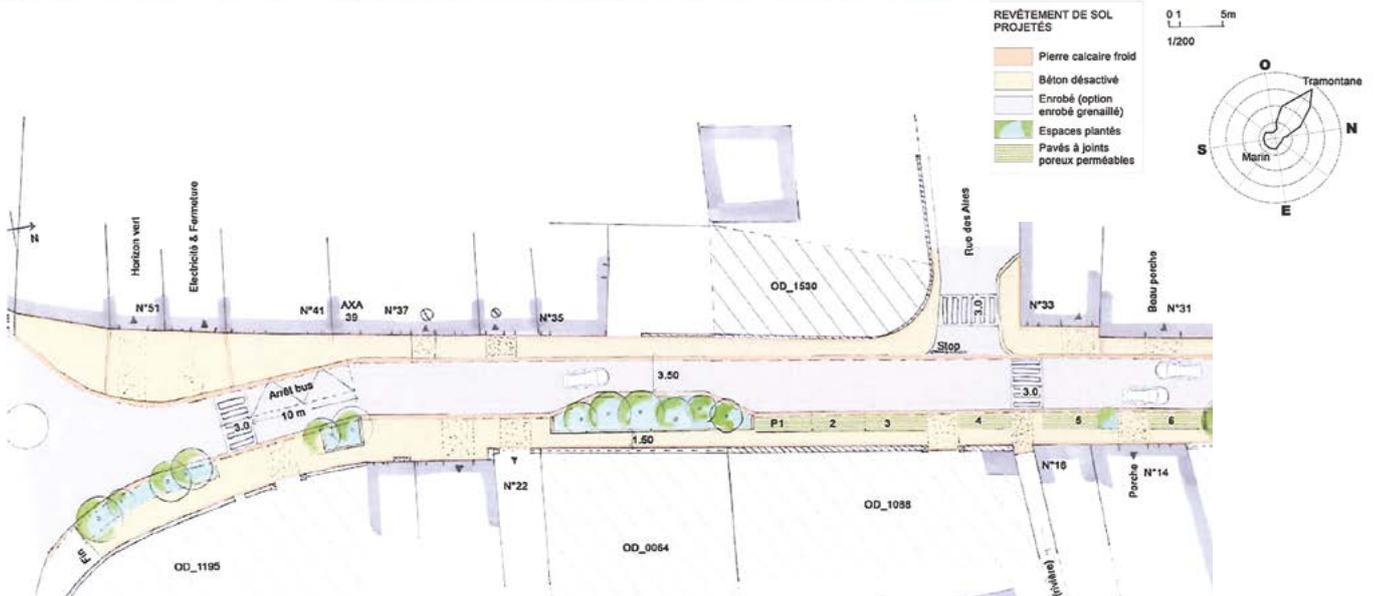
Chantiers Route du Littoral & Rue de l'Ayet

Sous la direction du maître d'oeuvre, le projet de requalification de la route du Littoral et de la rue de l'Ayet se poursuit. Le permis d'aménager a été déposé et l'appel d'offre pour choisir les entreprises qui réaliseront les travaux a été lancé. Les chantiers devraient débuter après l'été.

Cœur de village de St-Martin-de-Londres

PLAN

PA4. Plan projet (2/2) : Route du Littoral Amont /rue des aires

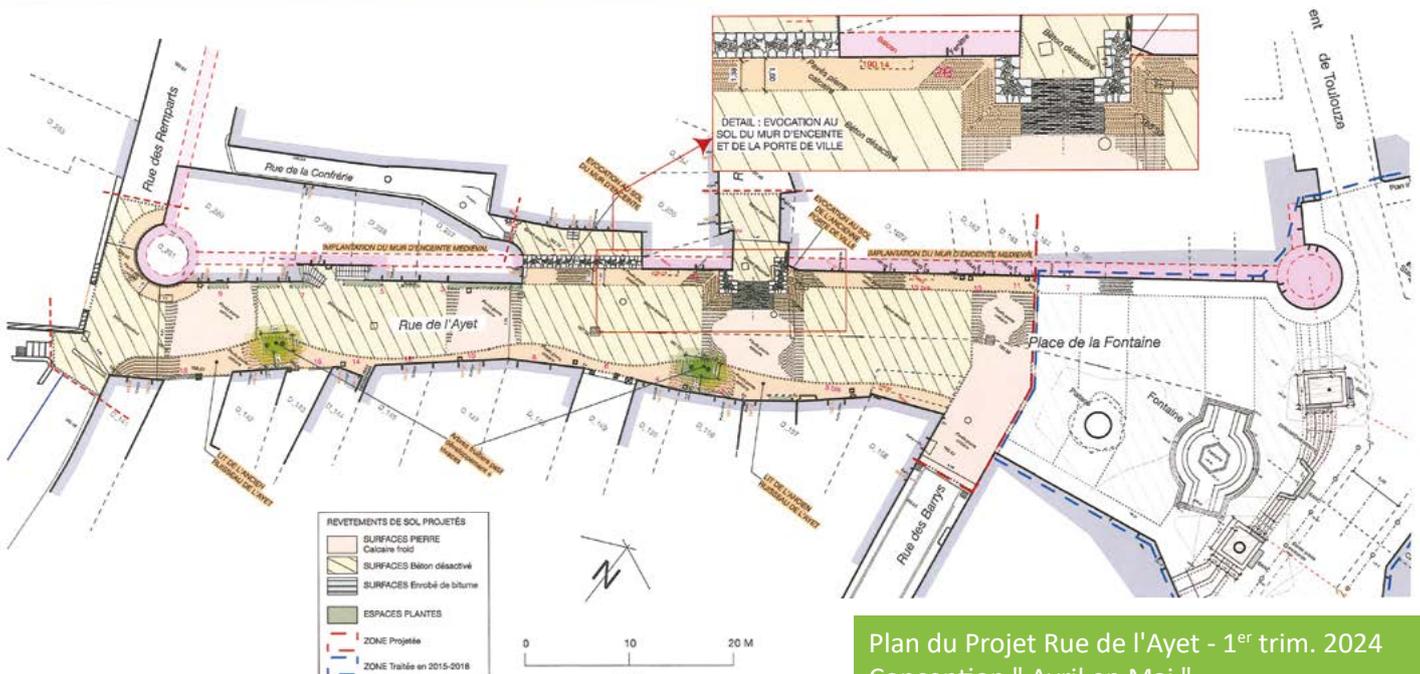


Plan du Projet Route du Littoral - Une portion des travaux - 4e trim. 2023 - Conception " Avril en Mai "

Cœur de village de St-Martin-de-Londres

PLAN

PA4. Plan de composition d'ensemble (1/2) : Rue de l'Ayet (suite de la place de la Fontaine)



Plan du Projet Rue de l'Ayet - 1^{er} trim. 2024
Conception " Avril en Mai "



La caserne recherche des volontaires !



REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



VOUS AUSSI VOUS VOULEZ SAUVER DES VIES ?

REJOIGNEZ LES POMPIERS DE L'HÉRAULT ENGAGEZ-VOUS
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE POURQUOI PAS VOUS ?

Flasher Moi!



Retrouvez la Fiche de Candidature et le Livret d'Accueil via ce lien



M. Philippe ATLANI, Chef de Centre des SPV (Sapeur-Pompier Volontaire) de Saint-Martin-de-Londres et lui-même Sapeur-Pompier Professionnel (également Chef du service nautique du SDIS 34), a eu la gentillesse de répondre à nos questions :

. Combien y a-t-il de volontaires dans le centre de secours de Saint-Martin-de-Londres actuellement ?

Nous sommes 48 SPV en activités sur le Centre de secours : 34 hommes et 14 femmes (dont 4 sapeur-pompiers infirmières et 3 sapeur-pompiers médecins).

. Quelles sont leurs motivations principales ?

Les motivations sont multiples mais le sapeur-pompier se retrouvera sûrement dans cette liste qui n'est pas exhaustive qui permet de répondre aux missions qui sont les nôtres (« Protection des personnes, des biens et de l'environnement ») : tradition familiale, rêve de petit fille ou de garçon, travail en équipe, altruisme, convivialité, sport, don de soi, port de la tenue, se mettre au service de la population et du service publique...

. Quelles sont les étapes clés du parcours d'un sapeur-pompier volontaire ?

Il est nécessaire d'avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (l'ensemble des prérequis sont détaillés dans le livret). Bien sûr, des conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées, sont également requises.

Pour postuler, une demande de recrutement est à compléter sur le site internet du SDIS 34.

Une fois recruté, le nouveau SPV à 3 ans pour se former FI

SPV (Formation Initiale de SPV) cela lui permet d'effectuer des interventions de secours à personnes, de secours routier, d'incendie, et d'opérations diverses. Il commence au grade de Sapeur, avec les années il évolue au grade supérieur (Caporal, Sous-officier, Officier), en suivant des formations qui lui permette de monter en compétences opérationnelles. Chaque année, le SPV effectue des FMFA (Formation de maintien de perfectionnement des acquis) afin de maintenir ses compétences opérationnelles.

. Y a-t-il des particularités dans les interventions, spécialités à Saint-Martin-de-Londres ?

En plus de l'activité classique sapeur-pompier, nous avons des sapeurs-pompiers volontaires qui sont spécialisés dans les domaines suivants :

Le GMP (Groupe Milieu Périlleux) effectue des interventions toute l'année lors d'accidents en milieu artificiel (chantiers, tours, grues, excavations diverses) pour la prise en charge d'accidentés, d'accidents en montagne et en milieu rocheux (Pic St-Loup, Le Caroux, Ravin des Arcs, etc), d'accidents en canyon, d'accidents en spéléologie. En fonction de la mission de sauvetage, les spécialistes GMP interviennent avec le DR 34 (hélicoptère de la sécurité civile).

Le CDO FDF (Commando Feux de forêt) : les spécialistes sapeur-pompiers interviennent à pieds. Dans des endroits tellement difficiles d'accès que les engins ne peuvent s'en approcher. Les sapeurs- pompiers du commando "Feux de forêt" sont formés pour ça : l'extinction d'incendie "à la main" et souvent en milieu très escarpé. Les sapeurs-pompiers partent avec des tuyaux connectés au camion-citerne. Ils déroulent les tuyaux au fur et à mesure qu'ils avancent, avec de petites pompes relais, quand c'est nécessaire. Ils transportent des outils comme des pelles, des pioches et des tronçonneuses, pour créer un passage afin d'atteindre et de lutter contre le feu.



Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)

Dans le cadre de la prévention contre les incendies de forêts, la commune a approuvé son plan local d'urbanisme en janvier 2022. Celui-ci définit les zones de la commune soumises aux obligations légales de débroussaillage (OLD). Si votre habitation est concernée par cette obligation de débroussaillage, voici quelques explications.

Pourquoi devez-vous débroussailler :

En débroussaillant, vous contribuez à :

- Protéger** la forêt et les espaces naturels combustibles;
- Éviter** que les flammes n'atteignent votre habitation;
- Sécuriser** les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier. Il est défini comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.



En règle générale le débroussaillage doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques.

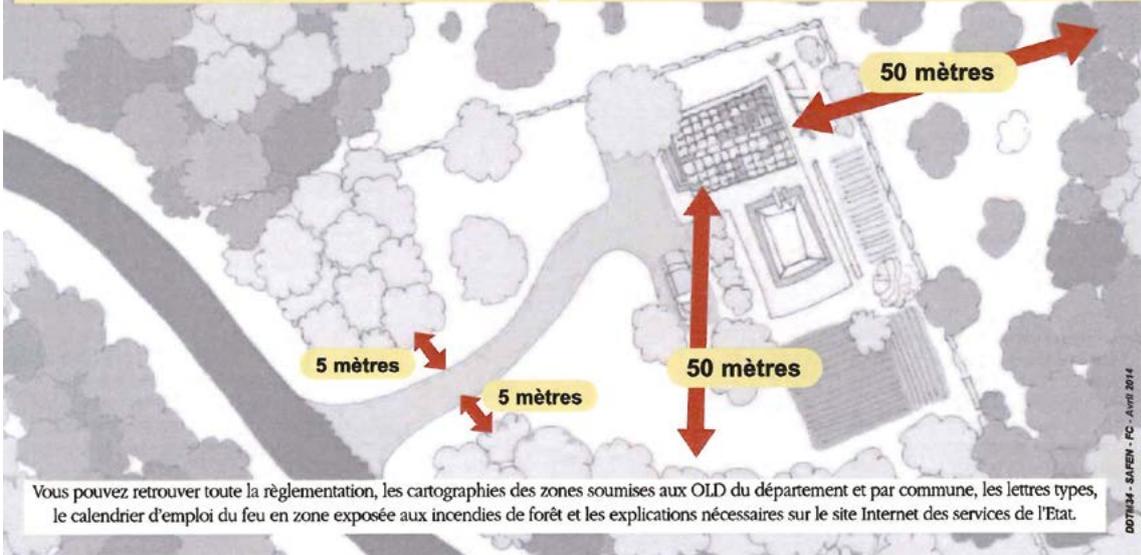
En cas de non respect de la réglementation :

Vous vous exposez à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à 1.500 €. Parallèlement, les autorités peuvent vous mettre en demeure de réaliser les travaux et appliquer une amende de 30 € par m² soumis à l'obligation et non débroussaillé.

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Vous pouvez également être mis en cause, si la densité excessive de végétation présente sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

Après vous avoir mis en demeure et en dernier recours, il reviendra au Maire de faire exécuter les travaux et vous en faire supporter tous les frais.

Concernant les profondeurs et les surfaces prévues par le Code forestier, l'arrêté préfectoral n° DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013 précise par type de commune ou partie de commune les prescriptions techniques applicables.



Où débroussailler :

Les OLD (obligations légales de débroussaillage) ne s'appliquent pas sur tout le territoire des communes ou parties de communes concernées.

Elles concernent uniquement les propriétés situées dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations forestières ou reboisements, et à moins de 200 mètres de celles-ci, appelées "zones exposées".



Dans ces zones, le débroussaillage doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de propriété, même si les travaux s'étendent sur les fonds voisins. Vous devez dans ce cas demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin. En cas de refus ou de non-réponse, l'obligation sera mise à sa charge.

Où se renseigner ?

à la MAIRIE du lieu de situation de votre construction ou de votre terrain.



A la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault - DDTM34
Bâtiment Ozone - 181 place Ernest Granier
CS 60556 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2
Tél : 04.34.46.60.53 Fax : 04.34.46.61.46

Sur le site Internet des services de l'Etat :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Defense-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillage>

Vos obligations :

Vous devez débroussailler et maintenir en état débroussaillé toute l'année les terrains soumis aux OLD dont vous avez la charge. Le débroussaillage ne doit pas mettre fin à l'état boisé, ce n'est pas un défrichement ! Pensez à conserver de la régénération pour les futurs peuplements. Le Code forestier a supprimé le partage des OLD. Il n'y a plus de superpositions d'obligations, il n'y a plus qu'un responsable unique.

Vous pouvez consulter le site Internet des services de l'Etat pour trouver une solution dans le cas de superposition d'obligations.

Nouvel adressage : une base de données utile

La réglementation impose aux mairies de certifier les adresses (noms des rues et numéros). En 2020, la commune ne possédait aucune adresse de ce type. Les travaux d'adressage ont commencé en 2022 comme présenté sur l'Echo Municipal fin 2021. A ce jour, les lotissements possèdent un adressage certifié sur la " Base adresse locale " (BAL). Courant 2023, ce travail continue afin que toutes soient aux normes.



Pour vérifier son adresse, il faut se rendre sur le site adresse.data.gouv.fr, aller dans « bases adresses locale », accéder à l'explorateur et renseigner le nom de sa rue.

Il apparaît sur le plan des points verts certifiés. Cliquer sur l'emplacement de sa parcelle, et là, l'adresse apparaît. Les points gris sont en cours de certification ou en cours de modification. Si aucun point n'apparaît à l'endroit de sa parcelle, contacter la mairie pour demander un adressage.

Si l'adresse doit changer pour des raisons réglementaires, le propriétaire reçoit une attestation d'adressage. Une fois certifiée, les adresses sont transmises à tous les services de l'administration, La Poste, et sont mises à jour régulièrement sur les sites GPS. Le service urbanisme de la mairie, de son côté, est en train de contrôler et de repérer les adresses manquantes.



Le Saviez-vous ?

Lors de tout déménagement ou changement d'adressage, les démarches sont simplifiées en allant sur la rubrique Changement d'adresse en ligne (Démarche en ligne) du site Service-Public.fr. Ainsi, vous informez une partie des organismes auxquels vous êtes affiliés en une seule fois : déclaration unique et en ligne à la CPAM, impôts, EDF, Pôle emploi, Caf... !

Vous pouvez également vous faire aider par France Services dans cette démarche (un ordinateur est à disposition du public) :

Contact : 04 67 55 87 26

M@il : franceservices@ccgpl.fr

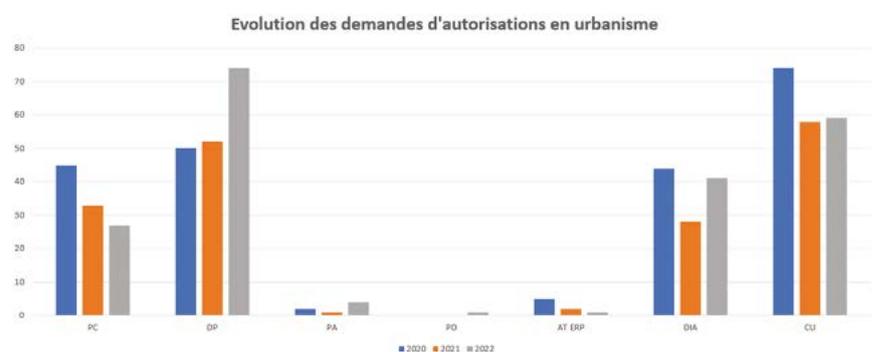
Service urbanisme : bilan 2022

Bilan global de l'année 2022



- 27 Permis de Construire
- 74 Déclarations Préalables
- 4 Permis d'Aménager
- 1 Permis de Démolir
- 1 AT ERP
- 41 DIA
- 59 CU

Comparatif de 2020 à 2022



Définition des sigles en urbanisme :

- PC : Permis de Construire
- DP : Déclarations Préalables
- PA : Permis d'Aménager
- PD : Permis de Démolir
- AT ERP : Autorisation de Travaux pour Etablissement Recevant du Public

- DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner (quand souhait de vente d'un bien immobilier situé sur une zone de préemption)
- CU : Certificat d'Urbanisme (document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain)

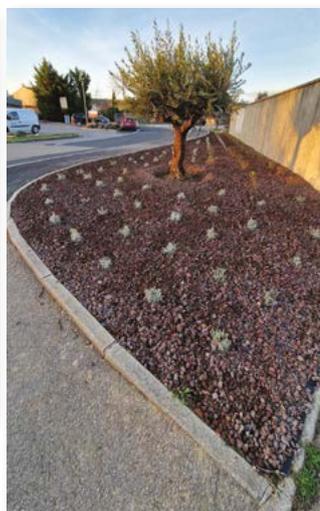


Fleurissement : cap sur les beaux jours !

Les agents de la commune œuvrent à l'embellissement du village par des plantations, tout en respectant les contraintes de limite de la consommation d'eau. Tous les habitants sont invités à en prendre soin et à respecter les espaces verts qui rendent le village encore plus agréable.



Plantation d'un olivier - Route du Pic Saint-Loup - Mars 2023



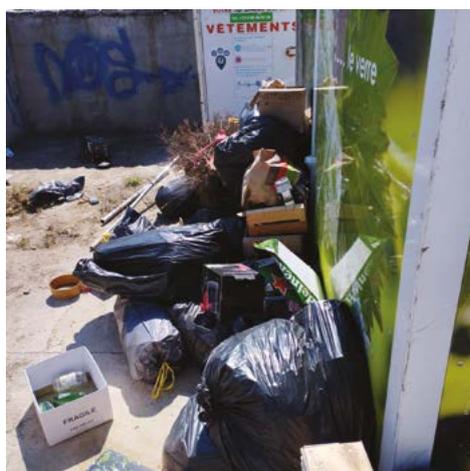
Fleurissement - Passerelle de la mairie - Mai 2023



Plantations Rond-point du Frouzet - Mars 2023

Un peu de savoir-vivre pour un meilleur cadre de vie !

Pour s'offrir un quotidien agréable, quelques réflexes simples à appliquer, tous les habitants apprécieront.



Un rappel des gestes de tri (en p.24) et du bon sens au quotidien pour éviter ces situations autour des poubelles !



Le bien-vivre ensemble, c'est aussi éviter les nuisances sonores pour le voisinage, voici un rappel des lois en vigueur : <https://www.ecologie.gouv.fr/bruit-nuisances-sonores-et-pollution-sonore>



Réduction de l'éclairage public en pratique



Dans l'Echo Municipal de décembre 2022, un sondage avait été lancé sur la réduction/extinction de l'éclairage public. Trois-cent-vingt-six personnes y ont répondu, soit un foyer sur quatre.

La demande des habitants est allée vers :

- La réduction de l'intensité au cœur du village (centre ancien et axes principaux) de 23h00 à 6h00.
- L'extinction de l'éclairage public sur toutes les autres zones (parkings, zones sportives, lotissements...) de 23h00 à 6h00 également.

C'est donc ce que le Conseil Municipal a décidé de réaliser au 3 avril 2023, pour une période test d'une année. A la fin de cette année test, nous tirerons les conclusions de cette initiative, pour la poursuivre ou la modifier.

Entre le dépouillement du sondage et la mise en œuvre des décisions, le premier trimestre 2023 a permis à la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres de modifier des armoires, des lampes, des circuits, afin que ces réductions/extinctions soient réalisables.

Cette initiative va être vertueuse à plusieurs titres :

- * Lutte contre la pollution lumineuse (protection de la faune et de la flore, de la biodiversité, amélioration du sommeil, ciels étoilés...)
- * Diminution de la consommation électrique (Souci planétaire de sobriété énergétique)
- * Diminution des factures pour la collectivité.

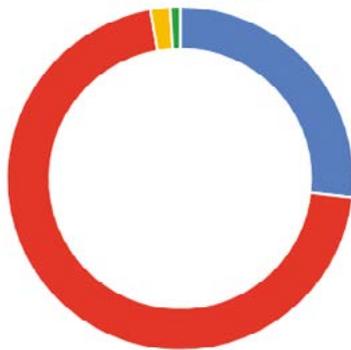


Phase de test de l'extinction/diminution de l'éclairage public entre 23h et 6h depuis le 3 avril

Beaucoup de communes avoisinantes, grandes ou petites, ont déjà franchi le pas, gageons que Saint-Martin-de-Londres saura tirer profit de ces nouvelles mesures.

EXTINCTION	REDUCTION	NSP	NULS
Dans le Centre du village			
87	229	6	3
26,69%	70,25%	1,84%	0,92%

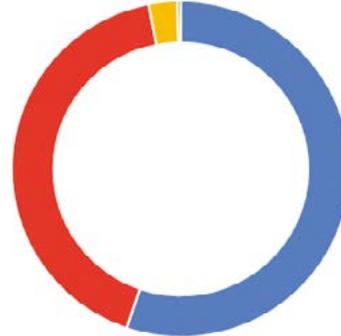
Centre du Village



■ EXTINCTION ■ REDUCTION ■ NSP ■ NULS

EXTINCTION	REDUCTION	NSP	NULS
Dans les parkings des résidences et quartiers			
180	136	9	1
55,21%	41,72%	2,76%	0,31%

Parkings des résidences et quartiers



■ EXTINCTION ■ REDUCTION ■ NSP ■ NULS

Extrait des statistiques du sondage sur l'éclairage public à St-Martin-de-Londres - fin 2022

World Clean Up Day en vue – 16 septembre 2023



Qu'est-ce que c'est ? Une journée mondiale de sensibilisation et d'actions en lien avec les problèmes des déchets générés par l'activité humaine. Le samedi 16 septembre, nous vous attendons nombreux lors de rendez-vous organisé par la municipalité avec l'aide du CLPA (spéléo), du Club Ados, de l'Amicale des chasseurs, du Secours Catholique, du collectif Courts Circuits et de la Communauté de communes !

On vous attend nombreux dès 9h, place de la fontaine, pour le nettoyage du village le matin.

Des animations seront proposées toute la matinée :

- Atelier "Réparation de vélo"
- Atelier Zéro Déchets "Fabriquer sa lessive à la cendre"
- Stand Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup : sensibilisation au tri des déchets

- Carte des " Éco Lieux " du village
- Action pochoirs par le Club Ados
- Inauguration d'une Boîte à Livres sur le Jeu de Mail
- 12h30 : Apéritif de fin de nettoyage.

En fil rouge, le "Nettoyage d'un puits" est prévu toute la journée par le CLPA (à confirmer).

Ces écogestes sont précieux, chacun peut y contribuer au quotidien au-delà de ce rendez-vous festif !

Compostage collectif : la suite !

Dans les précédents numéros de l'Echo Municipal, le compostage collectif a déjà été présenté. Voilà l'état des lieux et les projets à venir sur cette thématique.

Depuis le mois de mars 2022, un composteur collectif est installé dans le quartier du Pérou, où il fonctionne parfaitement, grâce au civisme, à la motivation et à l'efficacité des habitants.

Dès le mois de juin 2022, un composteur a été livré à chaque école. Ces composteurs reçoivent les déchets de la restauration scolaire, là aussi de manière tout à fait satisfaisante, avec l'implication remarquable des personnels de cantine.

Aussi, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, responsable de la collecte des déchets, et pour qui ces implantations avaient valeur de test, a proposé d'augmenter le « parc » de composteurs collectifs.

C'est chose faite avec un composteur « trois bacs » (photo ci-dessous) qui a trouvé place au départ de la rue du Cornier, pouvant accueillir les déchets verts d'une partie du centre ancien, mais également les fleurs fanées du cimetière (attention, pas de fleurs en plastique ni de mottes de terre ou de pots !!!). Il sera aussi très utile pour la nouvelle fleuriste qui en avait fait la demande à la CCGPSL. Une distribution de bio-seaux en porte à porte a été faite dans le quartier par les maîtres composteurs de la communauté de communes, qui ont aussi donné des conseils d'utilisation aux habitants. Une animation suivra. Que ces maîtres composteurs soient d'ailleurs remerciés ici pour leur compétence, leur gentillesse et le suivi régulier et sérieux qu'ils assurent.

L'installation d'un composteur complémentaire pour les *quartiers hauts* du centre ancien devrait suivre (à l'étude pour l'emplacement).



Tous ces composts une fois « maturés » permettent d'enrichir les sols après avoir réduit le volume des poubelles saint-martinoises ! Pourquoi s'en priver ?

Nouveau composteur collectif en 2023 - Rue du Cornier



Gestes de tri sélectif et bonnes pratiques

Le **Guide du Tri sélectif** de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup permet de connaître les bons gestes et d'avoir quelques idées concrètes de la vie d'un déchet correctement trié. En voici quelques extraits ci-dessous. Autant d'éléments qui encouragent à déposer ses déchets aux endroits prévus à cet effet.

Extrait du Guide de Tri sélectif de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (page sur les filières de recyclages)



à retenir

Toutes les communes du territoire sont dotées de colonnes à papier pour recueillir vos journaux, revues, magazines et papiers de bureau. Les bacs jaunes ne doivent plus être utilisés pour ces déchets. *

Trois bonnes raisons de trier le papier :

- Le papier est mieux recyclé s'il est trié à part.
- Le coût de collecte et de traitement est divisé par 9 (15 €/tonne au lieu de 140 €/tonne).
- Cette réduction de coût permet de préserver un taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) modéré (ce taux n'a pas augmenté depuis 2012).

* À Saint-Martin-de-Londres, vous trouverez le lieu de dépôt approprié pour le recyclage du papier dans les colonnes d'apports volontaires.

... Bien trier le papier dans le bac bleu * permet aussi de faire des économies aux contribuables ! Un argument de poids.

Plan paysage : transition énergétique

Le PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire) définit cinq axes stratégiques dans le cadre de la réflexion sur la consommation énergétique et la production des énergies renouvelables du futur.

La transformation des paysages devient un enjeu fort au regard des évolutions de la transition énergétique. Une première réunion et des groupes de travail ont eu lieu sur les trois communautés de communes : Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, Communauté

de Communes Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL), Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises. Ils ont permis de cibler les enjeux du futur. Plus d'informations : [page dédiée sur le site de la CCGPSL](#)

5 axes stratégiques 22 actions

Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique des bâtiments

Se déplacer autrement pour une meilleure qualité de l'air

Développer les ENR respectueuses des équilibres écologiques et paysagers

Soutenir des modèles d'agriculture avec une dynamique environnementale

Aménager pour limiter l'impact carbone du territoire et s'adapter

Consommation énergétique totale : 114 GWh/an

sur 9 communes : Cousses de la Setlle, Mas de Londres, Notre-Dame de Londres, Pégaïrolles de Buèges, Saint-André de Buège, Saint-Jean de Buèges, Saint-Martin de Londres, Viols en Laval, Viols le Fort



Objectifs vertueux pour les neuf communes du Grand Pic-Saint-Loup : baisse de la consommation énergétique et production d'énergie renouvelable.

Production d'énergie renouvelable totale : 18 GWh/an

sur 9 communes : Cousses de la Setlle, Mas de Londres, Notre-Dame de Londres, Pégaïrolles de Buèges, Saint-André de Buège, Saint-Jean de Buèges, Saint-Martin de Londres, Viols en Laval, Viols le Fort



OBJECTIF 2030 : - 24%, soit réduire la consommation de 27.5 GWh
OBJECTIF 2050 : - 43%, soit réduire la consommation de 49 GWh



Rendez-vous au forum des associations 23-24 !

Venez choisir vos activités pour l'année 2023-2024 lors du Forum des Associations qui aura lieu le dimanche 10 septembre 2023 dans la cour de l'école élémentaire (nombreux stands et démonstrations au programme, toute la matinée).

En chiffres ? Plus de 47 associations et sections offrent à tous les Saint-martinois et habitants des environs un beau choix de pratiques artistiques, sportives et culturelles !

Un grand merci à toutes ces structures pour leur implication dans la vie du village !



i Nouvelle association ? Signalez-vous auprès de la mairie. Vous pourrez apparaître sur le Livret des Associations, être invitée au Forum, aux réunions et avoir accès à des informations utiles pour organiser votre saison et être soutenue.

ASM : Festival de Londres 2023 du 30 juin au 2 juillet !

Festif, populaire et familial autant sur scène que dans les rues, le festival a su, depuis 12 ans qu'il existe, trouver son public et faire sa place dans l'agenda bien rempli du début de l'été. Il est aujourd'hui porté par une équipe bénévole de l'Animation Saint-Martinoise renouvelée et plus motivée que jamais, et va, pour la première fois cette année, se tenir sur 3 jours entre le 30 juin et le 2 juillet 2023.

Comme toujours, de nombreux artistes, groupes et compagnies en tous genres viendront proposer et partager leur univers avec les habitants pour cette 11ème édition.

Ainsi, dès le vendredi soir, *Dj Piroulis* viendra chauffer l'ambiance sur la Place de la Fontaine avec un mix surprise et sur mesure. Puis, comme à l'habitude, les festivités se poursuivront le samedi soir d'abord autour de la Fontaine avec *Batefolia* (batucada) et *Gud* (folk rock) avant d'enchaîner sur le site du festival pour le *DJ set* en caravane de *Buffet sonore* (global beat mash up). Le duo de *Bonbon vaudou* prendra le relais pour présenter sur la grande scène ses chansons dépaysées et imprévisibles avant que *l'Orchestre National du Cholao* livre ses bouillonnantes sonorités des îles enchantées.

Pour la clôture, *Buffet sonore* sera aux manettes jusqu'à 2h du matin ! Sur le site de l'ancien stade, le programme du dimanche sera lui aussi bien riche : outre les habituels jeux en bois et ateliers de cirque, des clowns, une petite sieste sonore (handpan), deux spectacles d'arts de rue burlesques et familiaux puis une démonstration de danse country et une initiation au swing rempliront l'après-midi. Enfin la grande scène accueillera le bal créole des *Piélevé*, le mix tropical de *Dj Baobassa* et la fanfare buissonnière à quatre voix des *Divine Bastringue* !



Qu'ils s'agisse d'artistes, de techniciens, d'associations, d'entrepreneurs ou encore de commerçants, les organisateurs veillent à impliquer au maximum les acteurs locaux.

Tous ces ingrédients de nouveau réunis annoncent une édition 2023 plus gourmande encore que jamais pour ouvrir la saison estivale à Saint-Martin-de-Londres !

Infos pratiques :

Événement payant mais à prix libre, sans réservation. CB sur place. Restauration et buvette de produits de qualité sélectionnés. Parking à proximité. Site adapté aux personnes à mobilité réduite. Possibilité de planter sa tente.



- INFORMATIONS ASM -

Page Facebook et Instagram du festival :

<https://www.facebook.com/FestiValDeLondres/>
https://www.instagram.com/festival_de_londres

Contacts : 07.50.39.10.15 et 06.64.17.70.07

L'APE recherche des bénévoles

L'équipe actuelle de l'Association des Parents d'Élèves aimerait profiter de cet Echo municipal pour partager avec les habitants ses difficultés à organiser des événements par manque de bénévoles.

L'APE serait très heureuse d'accueillir de nouveaux parents pour aider à organiser tous les événements à destination des enfants et des familles de Saint-Martin et du Mas-de-Londres, tout au long de l'année scolaire.

Tous les événements participent activement à faire vivre le village et l'association est très heureuse de voir les nombreuses familles présentes à chaque fois. Tous les gains sont entièrement reversés aux écoles et leur permettent de construire des projets pédagogiques ambitieux, de participer à l'achat de matériel ou simplement aux frais de transport. Certains parents présents au sein du bureau vont quitter l'équipe au mois de juillet 2023 car leurs enfants partent au collège. Nous ne serons plus que six. Cela est insuffisant pour maintenir toutes les animations. Il est important que de nouveaux parents nous rejoignent afin de poursuivre ces actions. La vie associative n'est



possible que si des bénévoles se succèdent dans le fonctionnement interne, de manière ponctuelle ou plus pérenne dans les bureaux.

L'association espère que certains habitants/parents se manifesteront, sinon, nous ne serons plus en capacité de maintenir tout cela.

Prendre contact avec l'association via l'adresse mail : ape-sml@hotmail.fr.

Les événements suivants ne seront validés que si l'équipe est suffisamment nombreuse et les dates restent à définir lors de la réunion de rentrée au mois de septembre 2023:

- Fête Halloween (Octobre)
- Vide grenier d'hiver (Novembre)
- Vente de sapins de Noël (Commande Octobre-Novembre et livraison en Décembre)
- Participations aux Marchés de Noël de Saint-Martin-de-Londres et du Mas-de-Londres (Décembre)

Le Judo Solidaire mis à l'honneur par la commune !

C'est après de longues années de pratique et d'assiduité à l'entraînement que 5 judokas porteurs de handicap, résidents du Foyer des Hautes Garrigues, se sont vus remettre, lors d'un match de basket du BLMA à Lattes en Mars dernier, le grade exceptionnel et honorifique de ceinture noire de Judo Ju Jitsu dans une ambiance extraordinaire au milieu des supporters judokas et des fans du club de basket.

Cette reconnaissance amplement méritée, rentre dans le cadre des objectifs et de la vocation première de l'association « Judo Solidaire », qui est d'organiser des journées d'action et des animations solidaires variées au bénéfice de différents publics porteurs de maladie ou de handicap. Ces moments d'intégration, d'émotion et de bonheur partagé sont d'une importance capitale pour motiver, inciter et trouver la reconnaissance légitime pour ce public en acceptant leurs différences.

Dans le cadre du *Tournoi des 4 Racines* de la section judo de Saint-Martin-de-Londres, Yannick, Eric, Anatole, Karl et Loris ont été mis à l'honneur une deuxième fois ! Le samedi 15 avril dernier, ils ont reçu des mains de Monsieur Gérard Brunel, Maire de la commune, la médaille de la ville.

partager le verre de l'amitié et de la solidarité et clôturer ce moment unique. Merci à la commune de Saint-Martin-de-Londres, à M. le Maire, aux bénévoles, aux mécènes et partenaires qui permettent à l'association de vivre ces moments uniques de bonheur.

Asso. Judo solidaire : port. 0683107359
courriel : pascale.jaffrennou@gmail.com
Site internet : www.kalyclub.fr
Facebook : « Judo Solidaire »



Remise de la médaille de la ville aux judokas ayant reçu la ceinture noire.

Petits et grands judokas étaient venus nombreux, avec leurs familles, pour assister à ce moment d'émotion,

Retour sur les Parcours du Cœur 2023 !



Une soixantaine de participants se sont pris au jeu des Parcours du Cœur 2023 le 25 mars dernier pour la 2nde édition de l'événement !

Visant à la sensibilisation aux maladies cardiaques et aux gestes de premiers secours, cette manifestation est aussi festive et intergénérationnelle. L'occasion de mêler l'utile à l'agréable en faisant du sport tout en (re)découvrant la commune et ses petits sentiers. Trois options de parcours étaient proposées : une balade de 5 kms, une course à pied de 8kms et un parcours en vélo de 10 kms. D'autres actions de sensibilisation ont ponctué la matinée : démonstration des gestes qui sauvent par le SDIS 34, conférence sur les maladies cardio-vasculaires (Dr BASSOUL) et sur la nutrition équilibrée (Mme POUDEVIGNE). Un regard de spécialistes apprécié par les spectateurs.



Sensibilisation aux "Gestes qui sauvent" par le SDIS34.



Nouveauté 2023 appréciée, les conférences ! Ici, sur la nutrition équilibrée.



Ravitaillement à mi-chemin.

L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'Avenir Saint-Martinois

L'Avenir Saint-Martinois ne souhaite pas publier d'article dans cet Echo Municipal. Ce choix est respecté d'où cet espace libre qui leur était dédié.

Changeons les règles



Chers habitants et habitantes, Nous nous réjouissons que la municipalité se soit emparée de la réduction de l'éclairage public avec le test démarré en avril.

Cependant, nous sommes inquiets. Interpellés par des habitant-es, nous avons porté leurs questions et préoccupations auprès du Conseil Municipal en février, le projet de vidéoprotection de 25 caméras étant disproportionné et non argumenté. Le maire alimente la peur là où la gendarmerie répertorie 34 faits de délinquance en 2019¹, avec des chiffres à la baisse.

Nous regrettons l'absence de consultation citoyenne pour un sujet aussi sensible. Ces habitant-es ont pallié ce manque en conduisant des actions d'informations et de sensibilisation : pétition, présence sur le marché, sollicitation des médias, réunion publique...

Enfin, son coût exorbitant pour une efficacité non prouvée selon la cour des Comptes² et un chercheur du CNRS³ nous révolte ; bien d'autres choses pourraient être faites pour améliorer le bien-être des Saint-Martinois-es : réfection de l'école élémentaire, accès PMR ... Parlons-en, demandons la mise en place d'espaces de réflexion citoyenne.

Les élu-es Changeons les Règles
www.changeonslesregles.fr

1 - www.smsi.shinyapps.io/donneesterritoriales (Service stat. min.de la sécurité intérieure)
 2 - www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/Discours_rapport_public_securete_publique.pdf (chap. VI, p.7)
 3 - L. Muchelli Vous êtes filmés (éd. Colin, 2018)



Nouvelle fleuriste à Saint-Martin-de-Londres !

Depuis l'automne 2022, une nouvelle fleuriste a repris le commerce du centre du village. Voici quelques étapes de son parcours qui l'a menée à ouvrir "A fleur de pot".

Arrivée à Saint-Martin il y a sept ans avec ses deux enfants, Matéo et Joris, et après avoir tenu une boutique d'atelier poterie dans le Vaucluse, Cécile suit une formation d'accompagnant d'éducation scolaire (A.E.S.) et est embauchée à l'école du village.

Quand elle apprend que Nathalie, la fleuriste, va cesser son activité, elle est alors partagée entre son implication au sein de l'équipe de l'école et son goût pour la création. Ses enfants l'encouragent alors fortement et Cécile Calvet choisit de reprendre la boutique. Elle suit une formation sur plus d'un an pour devenir fleuriste et ouvre enfin le 24 novembre. Un bien joli petit magasin avec une jeune femme pleine d'énergie et de gentillesse qui saura conseiller tous les Saint-Martinois à la recherche de compositions florales ou objets de décoration. Bienvenue à la nouvelle fleuriste Cécile !



Cécile Calvet, la nouvelle fleuriste de Saint-Martin, dans sa boutique !

Marchés nocturnes cet été !

Pour découvrir les stands des artisans, déguster des produits locaux tout en profitant de la douceur des soirées estivales et de l'animation musicale, venez profiter des Marchés Nocturnes qui ponctueront l'été 2023 au centre du village !



5 dates à retenir pour les Marchés Nocturnes 2023 du vendredi :

- 21 juillet : Iza Chante
- 28 juillet : Angie and the Rolling Show
- 4 août : Auryan Band
- 11 août : Couleur Café
- 18 août : Horizon Sud

Hébergements touristiques



Pour tous les vacanciers, un tour à l'Office de Tourisme est toujours utile pour connaître l'offre d'hébergements touristiques sur le territoire. Les hébergeurs doivent se signaler auprès de la mairie et de l'Office de Tourisme.

CONTACT Office du Tourisme : Tél. : 04 67 55 09 59 / Site web : <https://www.grandpicsaintloup-tourisme.fr/>

HORAIRES : Octobre à Pâques : lundi, mercredi et vendredi - 10h-13h et 14h-17h30

Pâques à fin juin et Septembre : du lundi au vendredi - 10h-13h et 14h-17h30

Juillet et Août : du lundi au samedi - 9h30-13h et 14h-18h et le dimanche - 10h-13h.

My Mairie ? un bon outil pour les commerces locaux !

L'application My Mairie est le seul outil de communication de la commune sur lequel les commerçants du village peuvent apparaître. Ce serait dommage de s'en priver. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de remplir et de nous envoyer cette fiche : www.saint-martin-de-londres.fr/download//fiche_d'inscription_annuaire_des

[commerçants_v.2.pdf](#)

et de nous communiquer un visuel par mail à :

communication@ville-smdl.fr





DANS LE RETRO - FESTIVITÉS

Une petite sélection, bien d'autres événements ont eu lieu.



Méga-Carnaval - 11 mars 2023



Stand "Choix de l'Hérault" - marché du 2 avril 2023
Avec M. le Maire et de M. Rigaud (conseiller départemental)



Course " Duo du Pic" - 20 mai 2023



Expos Ephémères - 26 au 28 avril 2023
(sculptures de Laetitia Gavini au 1er plan)



Fête Votive - 28 avril au 1er mai 2023



Fête du Livre du Secours Catholique - 10 juin 2023 - une partie des auteurs invités



Remise des clés de la ville au Comité de la Fête avant un week-end en fanfare riche en animations - 28 avril 2023



Transhumance - 13 juin 2023



Scène ouverte pour la Fête de la Musique - 21 juin 2023

AGENDA - JUILLET A DECEMBRE 2023

Retrouvez d'autres événements sur le site web de la mairie au fil de la saison.



Concours Photo
(jusqu'au 20 sept.2023) !
4 sessions - voir en p. 6

JUILLET

. **Mi-juin > octobre**, Pl. de la fontaine
Œuvre monumentale "Tower Power"
de l'artiste Douce Mirabaud (« Aux
bords des paysages »
(CCGPSL))



. **Du mar. 11 juillet**
au dim. 27 août Exposition d'artisans
locaux aux Echoppes, pl. de l'église
par *Arts des Remparts*



. **Vend. 7 juillet soirée**
Repas de la pétanque - réservation et
infos au 06.63.90.88.03 ou au local

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice Mairie / Animations ASM et Amicale Sapeurs Pompiers
et associations invitées

VENDREDI 14 JUILLET - Place de la Fontaine et Rue de l'Ayet

- . 10h : Présentation véhicules et matériel du centre de secours - rue de l'Ayet
- . 11h30 : Baptême des nouvelles recrues
- . 12h30 : Apéritif offert par la municipalité et animé par la fanfare Los Neblats
- . 16h30 : Jeu du baquet sur la place
- . 18h : Concours de tir organisé par la Joyeuse Pétanque St Martinoise
- . 19h : Apéritif musical avec brasucade de moules proposée par l'ASM
- . 21h30 : Retraite aux flambeaux avec la Fanfare Los Neblats
- . 23h00: Feu d'artifice offert par la mairie au Jeu de Mail
- . 23h30 : Bal des pompiers sur la place du village animé par DJ Sam

. **Mardi 18 juillet - 16h-18h**

Cercle des Aidants

. **Mardi 18 juillet à 22h00**

Ciné plein air : film "Maison de
retraite" de Thomas Gillou (comédie,
2022) sur la Pl. de la Fontaine par
le Foyer Rural. Repas tiré du sac en
amont à 19h30.

. **Vend. 21 juillet dès 18h**

Marché nocturne - *Arts des Remparts*
Musique IZA CHANTE

. **Du vend. 21 au dim. 23 juillet**

Exposition du photographe Michel
Royo à la Salle des Rencontres
par l'ASM

. **Vend. 28 juillet dès 18h**

Marché nocturne - *Arts des Remparts*
Musique ANGIE AND THE ROLLING
SHOW

. **Vend. 28 juillet soirée**

Repas de la pétanque - réservation et
infos au 06.63.90.88.03 ou au local

AOÛT

. **Vend. 4 août dès 18h**

Marché nocturne - *Arts des Remparts*
Musique AURYAN BAND

. **Vend. 11 août dès 18h**

Marché nocturne - *Arts des Remparts*
Musique COULEUR CAFÉ

. **Vend. 18 août dès 18h**

Marché nocturne - *Arts des*
Remparts - Musique HORIZON SUD

. **Vend. 25 août soirée**

Repas de la pétanque - réservation et
infos au 06.63.90.88.03 ou au local

. **Lun. 29 août - 9h-17h30**

Dépistage du cancer du sein sur la
place du marché

**Dépistage
du cancer du sein**

Pour les femmes de 50 à 74 ans de

ST MARTIN DE LONDRES

Place du Marché

Lundi 28 Août 2023
de 9h00 à 17h30 sans interruption

04 67 61 15 05
www.mammobile.com

Cercle des Aidants
Tous les 3èmes mardis du mois
à l'EHPAD - 16h-18h.
Juillet à Décembre 2023

**Balades contées
dans Saint-Martin-de-Londres**
- Les Champs du Possible -
Les vendredis à 17h30 :
2, 30 juin / 14, 21, 28 juillet
11, 18 août / 1er septembre
Le Vendredi 4 août à 20h.
RDV : devant l'Office de Tourisme
Balade : 1h15
Infos et Réservation : 04 67 55 09 59



VENDREDI 30 juin de 18h30 à 1h

Soirée musicale, place de la Fontaine
. 19h : concert - QUENTIN KAYSER
(handpan solo)
. 20h à minuit : DJ PIROULIS (entre groove, rock,
soul power, sono mondiale, ktischeries, électro)

SAMEDI 1^{er} JUILLET de 18h00 à 2h

Place de la Fontaine :
. 18h : BATEFOLIA (batucada à vents)
. 18h30 : C-LEFTIES (blues, funk, folk, swing)
. 19h45 : Déambulation vers le site du Festival
À La Prairie
. 19h30, inter concerts, after : BUFFET SONORE
(DJ set en caravane)
. 20h30 : Concert - BONBON VAUDOU
(chansons dépayées et imprévisibles)
. 22h45 : Concert - ORCHESTRE NATIONAL DU
CHOLAO (sonorités des îles enchantées)

DIMANCHE 2 JUILLET de 15h30 à 19h30

Après-midi familiale, ludique et musicale
À La Prairie. Atelier cirque, démo danse country
/swing, jeux bois, duo Les Daronnes déjantées...
. 16h : "From a suitcase" - CIE LÉKAÏLÛ / 4 ans+
. 17h : "Tu comprendras plus tard" - CIE SANS
BLAGUE / Tout public
. 19h : Concert - PIÉLEVÉ
(bal créole de garrigue)
. 20h15 et clôture après 22h30: DJ BAOBASSA
(mix tropical)
. 21h 15: Concert - DIVINE BASTRINGUE
(fanfare buissonnière à 4 voix)

Plus de détails sur le Facebook de l'événement :
<https://www.facebook.com/FestiValDeLondres/>

SEPTEMBRE

. Dim. 10 septembre, de 9h à 13h
Forum des Associations - Cour école élémentaire - Animations et démos



. Sam. 16 septembre, dès 9h
World Clean Up Day



organisé par la municipalité avec l'aide du CLPA, de l'ALSH Ados, de l'Amicale des chasseurs, du collectif Courts Circuits, du Secours Catholique et de la CCGPSL.

Rdv dès 9h - Pl. de la Fontaine :

Nettoyage du village le matin
Animations toute la matinée :
- Atelier "Réparation de vélo"
- Atelier Zéro Déchets "Fabriquer sa lessive à la cendre"
- Stand Communauté de Communes : sensibilisation au tri des déchets
- Carte des écolieux du village
- Action pochoirs par le Club Ados
- Inauguration d'une Boîte à Livres sur le Jeu de Mail
- 12h30 : Apéro de fin de nettoyage.
Fil rouge "Nettoyage d'un puits" toute la journée par le CLPA (à confirmer)



. Mardi 19 septembre - 16h-18h
Cercle des Aidants

. Vend. 22 septembre à 19h00
Spectacle « Silencis »
par Claire Ducreux, dans le cadre du Festival itinérant Arts Trans'Fabrik
Salle des Rencontres - Entrée libre (offert par la CESML)
Univers poétique dansé.



. Dim. 24 septembre
Olympiades familiales de l'APE
(à confirmer)



OCTOBRE

. Tout au long du mois :
Octobre rose
Sensibilisation au cancer du sein
Cette année, l'ASM proposera des animations dans ce cadre-là.



. Lun. 2 octobre, 15h-19h30
Don du sang - Salle des Rencontres



. Du lun. 2 au dim. 8 octobre
Semaine Bleue
(animations à destination des aînés)



. Sam. 7 octobre : reprise des séances de cinéma du Foyer Rural
(détails à venir)

. Mardi 17 octobre - 16h-18h
Cercle des Aidants

. Courant octobre
Thé dansant de l'ASM (à confirmer)

. Fin octobre
Halloween de l'APE (à confirmer)

NOVEMBRE

. Sam. 4 novembre : séance de cinéma du Foyer Rural
(détails à venir)

. Sam. 11 novembre
Commémoration de l'Armistice 14-18
Apéritif offert par la mairie



. Mardi 21 novembre - 16h-18h
Cercle des Aidants

. Courant novembre
Vide-grenier d'hiver de l'APE (à confirmer)

DÉCEMBRE

. Sam. 2 décembre : séance de cinéma du Foyer Rural
(détails à venir - date à confirmer)

. Lun. 11 décembre, 15h-19h30
Don du sang - Salle des Rencontres



. Marché de Noël co-organisé avec l'ASM et Arts des Remparts (à confirmer,



date à définir)

. Mardi 19 décembre - 16h-18h
Cercle des Aidants

. Mi-décembre
Distribution des colis de Noël de la municipalité (aux inscrits du CCAS) dans la Salle des Rencontres
(date à définir)



SERVICES ET NUMÉROS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h15-12h / 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h / fermé
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h / fermé
Vendredi : 8h30-12h / 15h30-17h30

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Tél. : 04 67 55 00 10
Fax : 04 67 55 70 42
M@il : mairie@ville-smdl.fr
Web : saint-martin-de-londres.fr

DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de RDV se font uniquement par internet depuis le site officiel de la commune : www.saint-martin-de-londres.fr
Aucun RDV par téléphone.

PERMANENCE DES ELUS

Sur rendez-vous uniquement.
04 67 55 00 10

SERVICE URBANISME

Permanences
Les mardi, jeudi
et vendredi matin : 8h45-12h
Sur RDV uniquement
les après-midi : 14h-16h30

Tél. : 04 67 55 00 10

POLICE MUNICIPALE

Pour tout signalement, main courante, objet trouvé, opération tranquillité vacances, ...) et aide aux démarches à accomplir :
04 67 55 87 10
En dehors des heures de service, vous pouvez contacter la Gendarmerie nationale au 04 67 55 00 01 ou composer le 17.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. : 04 34 46 68 63
Mail : bibliotheque@ville-smdl.fr

Horaires d'ouverture (hors été) :

Lundi : 17h30-18h30,
Mercredi : 9h30-11h30 / 16h-17h30,
Samedi : 9h30-11h30

Horaires d'été :

Samedi : 9h30-11h30

LOCATION DES SALLES ET DE MATÉRIEL

Aux Saint-Martinois exclusivement
Salles et matériel :
- la salle du stade (40 personnes),
- la salle des rencontres (200 personnes),
- tables et chaises
Tarifs et réservations :
Tél : 04 67 55 00 10

FRANCE SERVICES

Basé à Saint-Martin-de-Londres, l'espace *France Services* propose une offre de proximité avec une écoute personnalisée et une orientation auprès des services compétents.
Domaine de compétence : famille, santé/social, formation/orientation, retraite/autonomie, logement/énergie, emploi, accès au droit, ...
Contact : 04 67 55 87 26
M@il : franceservices@ccgpsl.fr

MISSION LOCALE GARRIGUE ET CÉVENNES ANTENNE DE SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS (SUR RDV)

Rés. Les Jardins de Silène, Bât.A
120 allée Eugène Saumade
34270 St-Mathieu-de-Tréviers
04 67 55 17 80
Mail : mlgc.stmathieu@orange.fr
Site : <http://ml.gc.free.fr>
Suivez leur actualité Facebook : [MLGarrigueCevennes](https://www.facebook.com/MLGarrigueCevennes)



FACEBOOK

Retrouvez toute l'actualité de la commune, du grand territoire et plus encore sur FBook : [@mairiedesaintmartindelondres](https://www.facebook.com/@mairiedesaintmartindelondres)

APPLICATION MOBILE

Depuis janvier 2021, la commune propose une application mobile. Celle-ci permet un accès simple et rapide à de nombreuses informations et fonctionnalités regroupées par thèmes : Agenda, Evénements, Travaux, Jeunesse, etc. Grâce aux notifications, l'application vous alerte en temps réel : travaux de voirie, déviations, vigillances météo, incendies, dangers sanitaires, autres urgences...



Recherche par les mots-clés :
saint martin de londres

NUMÉROS UTILES

Assistante sociale :
04 67 82 14 20

CCGPSL (Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup) :
04 67 55 17 00

Coopérative d'électricité :
04 67 66 67 30

Crèche intercommunale :
04 67 02 70 70

Ecole maternelle :
04 67 55 08 08

Ecole élémentaire :
04 67 55 08 79

Gendarmerie de Saint-Mathieu-de-Tréviers :
04 67 55 00 01

Maison de retraite (ATHENA) :
04 67 14 81 00

Midi Libre (corresp. M^{me} Maurel)

Office de tourisme :
04 67 55 09 59

Police municipale :
04 67 55 87 10

Pompiers : 18

SAMU : 15

Service d'aides soignantes à domicile (SSIAD à ATHENA) :
04 67 14 81 43

SIVU ESMML des écoles :
04 67 55 87 05

Trésorerie de Saint-Mathieu-de-Tréviers :
04 99 61 47 70

TOUTE L'ACTU EN MAIN



Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :

un barbecue s'allume loin de toute végétation.

feux-foret.gouv.fr

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester Informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie